

Partenaires, cette newsletter vous est dédiée. Elle a vocation à vous donner régulièrement de l'information sur l'actualité, les prestations, les aides et dispositifs d'action sociale ainsi que les actions de la Caf du Rhône sur votre territoire. N'hésitez pas à la relayer dans vos structures ou à vous inscrire pour la recevoir automatiquement à l'adresse suivante : communication-contact@caf69.caf.fr Vous pouvez retrouver le précédent numéro [en suivant ce lien](#) Bonne lecture.

A L'ACTU

Le site Internet entièrement dédié au schéma des services aux familles 2021-2026 s'enrichit régulièrement

Fruit d'une démarche partenariale, le schéma des services aux familles 2021-2026 détermine les priorités en matière de développement et d'accès aux services aux familles sur le territoire du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon, dans les champs de la petite enfance, de l'enfance et la jeunesse, de la parentalité et de l'animation de la vie sociale.

Basé sur un diagnostic partagé et un plan d'actions co-construit avec l'ensemble des partenaires, ce schéma prend en compte les enjeux et les spécificités territoriales. Il trouve sa déclinaison au plus près des territoires dans les conventions territoriales globales (CTG). Le schéma des services aux familles dans son intégralité, ainsi que sa synthèse, sont accessibles sur le site dédié : www.sdsf-69.fr

Véritable outil opérationnel pour les élus et partenaires locaux, ce site vise à valoriser le travail partenarial local conduit pour l'élaboration et la mise en œuvre du schéma des services aux familles. Pour chaque volet thématique, retrouvez les éléments de diagnostic déclinés à l'échelle des territoires ainsi que les plans d'actions. Il permet aussi d'accéder à l'actualité locale en permanence pour s'informer, s'inspirer et partager ses expériences sur le territoire.



PRESTATIONS FAMILIALES

La Caf soutient les parents dès l'arrivée de l'enfant

Démarches administratives, aides financières, développement de l'enfant, modes d'accueil... les préoccupations des futurs parents et des parents de jeunes enfants sont nombreuses. Pour répondre à leurs besoins, la Caf et ses partenaires développent une offre globale qui combine soutien financier et accompagnement social.



La Caf conseille, oriente et accompagne les futurs parents et les parents d'enfants de 0 à 3 ans. Tous les dispositifs existants sont détaillés dans Caf.fr >> [Lire la suite](#)

De plus, la Caf et la Cpm animent régulièrement des ateliers pour informer les futurs parents sur les démarches administratives à accomplir durant la grossesse et à la naissance de l'enfant >> [Les prochaines dates](#)

Retrouvez également les démarches Caf et Cpm dans un même tutoriel >> [Visionner la vidéo](#).

A noter, un webinar à destination des partenaires sera prochainement proposé.

Montant net social : vos questions, nos réponses

Depuis le 1er février 2024 dernier, en vue de faciliter les démarches, limiter les risques d'erreur et réduire le taux de non-recours, le montant net social doit être utilisé pour toutes les demandes et déclarations trimestrielles de ressources relatives au RSA et à la prime d'activité >> [Lire la suite](#)

PARTENARIATS

Contrat local d'accompagnement à la scolarité : appel à projets 2024

La Caf soutient l'aide à la scolarité des enfants scolarisés du CP au lycée sur l'ensemble du département du Rhône et en priorité dans les quartiers prioritaires et les territoires en éducation prioritaire. Ce dispositif s'inscrit dans la coordination départementale des actions de soutien à la parentalité et des projets éducatifs locaux assurée par le Comité des services aux familles et à l'éducation du Département du Rhône et de la Métropole de Lyon, le CSFE.

La branche Famille déploie la campagne d'appel à projets 2024 via une plateforme dédiée sur laquelle les partenaires concernés peuvent saisir leur demande du 25 mars au 30 avril 2024 (fermeture de la plateforme à minuit) >> [Lien vers la plateforme](#)



ACTION SOCIALE

Au plus près des familles dans les moments difficiles

Les travailleurs sociaux de la Caf accompagnent individuellement et collectivement les familles, le plus en amont possible, lorsqu'elles vivent ou sont amenées à vivre des situations qui fragilisent leur quotidien : séparation, décès, impayés de loyer et monoparentalité avec recherche d'insertion socio-professionnelle >> [Lire la suite](#)



Une aide de 200 € pour passer le Bafa

Accessible dès 16 ans, le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur permet d'encadrer des groupes d'enfants et d'adolescents. La Caf aide à financer le Bafa grâce à une aide de 200 € versée sans conditions de ressources. Pour en bénéficier, il faut compléter à chaque étape le [formulaire](#) de demande et l'envoyer à la Caf dans un délai de trois mois après la fin du cursus (c'est-à-dire une fois les trois étapes effectuées).



PUBLICATION

Le dernier numéro de l'Essentiel porte sur l'intermédiation financière des pensions alimentaires et les effets positifs pour les mères.

>> [Lire l'essentiel](#)